

Le président,

**Collectivités Territoriales et Travaux Publics  
Ensemble pour participer à la relance  
Novembre 2020**

Monsieur le Maire,

Le Président de la République, lors de son allocution du 28 octobre 2020, a demandé à ce que « *l'activité continue avec plus d'intensité* » en citant entre autres les Travaux Publics.

C'est bien notre volonté, être des entreprises citoyennes au service du public et des Collectivités Territoriales pour participer à la relance économique et maintenir l'emploi

Mais nous faisons partie d'une chaîne d'acteurs, essentielle au fonctionnement de notre pays, avec vos services vous êtes en première ligne.

C'est vous qui identifiez les besoins de développement et d'entretien des infrastructures sur votre territoire. Ensuite vos services, étudient la faisabilité technique et financière de ces projets et lancent des marchés de travaux, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans notre Région, le nombre d'appels d'offres global concernant les Travaux Publics est en baisse de 25%, pour les communes cette baisse est de -41% ! C'est pourquoi, nous vous remercions de lancer les projets prévus.

D'autant plus, que le plan France Relance offre des opportunités de financement de projets qui pourraient démarrer rapidement.

Monsieur le Maire, les entrepreneurs de Travaux Publics sont dans l'attente de votre volonté à :

- ⇒ **Lancer les appels d'offres,**
- ⇒ **Saisir les opportunités du plan de relance pour financer les projets,**
- ⇒ **Utiliser les marchés à bon de commande pour réaliser des travaux d'entretien rapidement.**

La simple prise en compte de ces préconisations, permettrait à notre secteur d'éviter de graves difficultés, qui s'ajouteraient à celles des autres secteurs contraints à l'arrêt.

Monsieur le Maire, avec vos équipes, vous avez le pouvoir en agissant sur la commande publique de répondre aux besoins des citoyens et de permettre à notre secteur de créer, sur votre territoire, de la richesse, de contribuer au maintien de l'emploi local et de développer les infrastructures vertes, la mobilité, le numérique, la sécurité, ....

*« Nous redoutons un « trou d'air » entre la fin de l'année et le début 2021. Il correspondra à la baisse d'activité, lié à la chute des appels d'offres.*

***Nous sommes dans une grande contradiction, nos entreprises ont la chance de pouvoir travailler, mais nous risquons d'être obligés de nous arrêter, faute de chantier, le principe est bien connu, pas d'appel d'offres / pas de chantier ! »***

⇒ Avec nos représentants départementaux, présidents et entrepreneurs des Sections TP, nous vous proposons de vous rencontrer pour en parler. Tél. 04 91 77 89 31 / mail : [paca@fntp.fr](mailto:paca@fntp.fr)

Frédéric Tomasella

